



Conseil  
des ressources humaines  
du secteur culturel

Cultural  
Human Resources  
Council



RAPPORT ANNUEL **2019-2020**

## LE RAPPORT DU PRÉSIDENT – Assemblée annuelle 2020

Chers collègues,

2019-2020 a été une année bien remplie pour le CRHSC ! Ceci offre par contre un héritage fantastique pour Susan Annis, notre ancienne directrice générale de longue date, maintenant à la retraite. Mme Annis était au cœur de tant de réussites, en cours et dans le passé, dans l'histoire du CRHSC.

Encore une fois, le CRHSC désire remercier une longue liste de collaborateurs. Premièrement, nous aimerions souligner le soutien que nous recevons de nos membres individuels et nos membres organisation. Sans eux, notre existence et notre légitimité seraient de courte durée. Un grand merci aux organismes de financement, notamment Patrimoine canadien, le Conseil des Arts du Canada, le ministère de la Justice, la fondation Metcalf et Emploi et Développement social Canada pour avoir appuyé nos projets au cours de la dernière année.

Le CRHSC aimerait aussi reconnaître la contribution extraordinaire de ses collègues de longue date qui ont participé à divers comités de direction ou de comités aviseurs dans le cadre de notre longue liste de projets. La sagesse, les connaissances et l'intelligence partagées qu'ils nous fournissent nous aident à desservir les multiples industries et disciplines au sein du secteur. Nous œuvrons dans un très grand pays, les réseaux qui nous appuient aident à rapprocher les coins du pays plus éloignés. Parmi ces réseaux, nous sommes grandement reconnaissant à notre comité aviseur provinces et territoires et le conseil d'administration du CRHSC.

Dans l'ensemble, le CRHSC a géré des portfolios grandioses et mène toujours le chemin vers de meilleurs milieux de travail pour tous les intervenants dans le secteur des arts et de la culture. Nous continuerons de faire cela grâce à autant d'études, d'ateliers, d'outils et de projets que nous pouvons.

Il serait négligeant de notre part de ne pas souligner les membres de l'équipe du CRHSC qui travaillent avec acharnement sur toutes les réussites du CRHSC : Grégoire Gagnon, directeur général, Lucie D'Aoust, gestionnaire principale de projet, Erma Barnett, agente des finances et Michael Lechasseur, webmestre. Nous aimerions aussi remercier les nombreux collaborateurs et les gestionnaires de projet qui ont contribué aux multiples projets du CRHSC, notamment Annalee Adair, Lise Labine, Jeanne LeSage, Kenji Toyooka, Lucie Lalumière, Henry Faber, Louise Allaire, Geneviève Denis et notre groupe d'animatrices et d'animateurs d'ateliers MRMT<sup>1</sup>.

Amicalement,

**RICHARD HORNSBY**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres,

Susan Annis a terminé son rapport l'année dernière en disant « l'année 2019-2020 s'annonce bien ». Je suis honoré et touché de pouvoir continuer le travail qu'elle a entamé et oui, 2019-2020 était une année très productive. L'année a bien commencé et elle nous a gardés occupés même si nous avons dû tout arrêter quelques semaines plus tôt que prévu. Malgré cette dernière partie de l'année, le CRHSC est fier de ses nombreuses réalisations.

L'initiative Milieu de travail respectueux dans les arts (MTRA) a soutenu le paysage artistique grâce au *code de conduite pour les arts de la scène*<sup>ii</sup> et aux 61 ateliers sur le maintien du respect en milieu de travail<sup>iii</sup>. Ces ateliers ont fourni des conversations animées par des animatrices et des animateurs sur le harcèlement avec plus de 600 participantes et participants à travers le pays. La liste de réussites de MTRA continue avec le lancement d'outils comme les webémissions détaillant la conformité aux lois provinciales et territoriales et les guides de référence rapide<sup>iv</sup>, la publication des *Mécanismes de dénonciation et d'enquête sur le harcèlement dans les arts*<sup>v</sup> et l'étude complémentaire *Faire face au harcèlement en milieu de travail culturel*<sup>vi</sup>. Enfin, *Harcèlement et violence dans le milieu de travail*<sup>vii</sup>, un nouvel outil axé sur la prévention a été ajouté à la *Trousse à outils pour la gestion des ressources humaines du CRHSC*. Grâce à sa gamme d'outils et de services, le CRHSC continue de combattre le harcèlement sous toutes ses formes. Toutes les mesures prises vers cet objectif sont un pas dans la bonne direction. Ensemble, nous y arriverons et nous avons hâte de continuer ce travail en 2020-2021.

En 2019, nous avons aussi publié l'*Étude d'information sur le marché du travail pour le secteur culturel canadien*<sup>viii</sup>. Cette étude a dévoilé que le secteur culturel est composé de près de 800 000 travailleuses et travailleurs et plus de 117 000 établissements qui génèrent 58,8 milliards de dollars au PBI du Canada.

Le CRHSC était aussi occupé avec ses programmes de mentorat et d'intégration au travail. La troisième cohorte du programme Talent de leader<sup>ix</sup> a complété sa formation et la quatrième cohorte vient de commencer. Ce programme de formation vise à améliorer les connaissances de gestionnaires de la culture à mi-carrière de communautés autochtones et racialisées et de minorités de la langue officielle en jumelant des mentors et des mentorés, et en offrant un programme de formation en ligne. Entre temps, le programme Jeunesse Canada au travail – Carrière vouée au patrimoine a géré 29 stages auprès de diplômés à travers le pays.

L'année 2019 était aussi une occasion de rassembler un groupe d'artistes tournés vers l'avenir afin d'explorer des technologies immersives grâce à la réalité virtuelle et la narration lors de la deuxième édition d'Arts Futures. Leurs réussites et les apprentissages qui ont mené à cela sont présentés dans *Choisir et enseigner la technologie immersive appropriée à des fins de création artistique*<sup>x</sup>.

À travers ces divers projets, j'ai eu le privilège de voyager à travers le Canada et de rencontrer des membres et des collègues en personne. Pour le moment, nous devons nous contenter de faire de nouvelles connaissances en ligne, mais dès que cela sera possible nous serons là pour vous accueillir en personne (muni de gel antiseptique bien sûr).

Cordialement,

**GRÉGOIRE GAGNON, D. MUS., MAP & MBA**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

## CULTURAL HUMAN RESOURCES COUNCIL

CHRC, a/s Impact Hub Ottawa  
123 rue Slater, 6<sup>ème</sup> étage  
Ottawa ON K1P 5H2

Tél. 613-562-1535 / Téléc. 613-562-2982

[www.culturalhrc.ca/fr](http://www.culturalhrc.ca/fr)

[info@crhsculturel.ca](mailto:info@crhsculturel.ca)

## Notes

---

<sup>i</sup> <http://milieudetravailartsrespectueux.ca/formateurs>

<sup>ii</sup> <http://milieudetravailartsrespectueux.ca/sites/default/files/2019-06/Code%20de%20conduite%20booklet.pdf>

<sup>iii</sup> <http://milieudetravailartsrespectueux.ca/ressources-de-formation-sur-le-harcelement>

<sup>iv</sup> <http://milieudetravailartsrespectueux.ca/ressources-de-formation-sur-le-harcelement>

<sup>v</sup> <http://milieudetravailartsrespectueux.ca/sites/default/files/2019->

[02/M%C3%A9canismes%20de%20d%C3%A9nonciation%20et%20d%E2%80%99enqu%C3%AAtes%20sur%20le%20harc%C3%A8lement%20en%20milieu%20de%20travail.pdf](http://milieudetravailartsrespectueux.ca/sites/default/files/2019-02/M%C3%A9canismes%20de%20d%C3%A9nonciation%20et%20d%E2%80%99enqu%C3%AAtes%20sur%20le%20harc%C3%A8lement%20en%20milieu%20de%20travail.pdf)

<sup>vi</sup> <http://milieudetravailartsrespectueux.ca/sites/default/files/documents/Faire%20face%20au%20harc%C3%A8lement%20en%20milieu%20de%20travail%20culturel.pdf>

<sup>vii</sup> <http://www.culturalhrc.ca/sites/default/files/2019->

[07/Trousse%20%C3%A0%20outils%20pour%20la%20gestion%20des%20RH%20-](http://www.culturalhrc.ca/sites/default/files/2019-07/Trousse%20%C3%A0%20outils%20pour%20la%20gestion%20des%20RH%20-)

[%20Le%20harc%C3%A8lement%20et%20la%20violence%20en%20milieu%20de%20travail.pdf](http://www.culturalhrc.ca/sites/default/files/2019-07/Trousse%20%C3%A0%20outils%20pour%20la%20gestion%20des%20RH%20-%20Le%20harc%C3%A8lement%20et%20la%20violence%20en%20milieu%20de%20travail.pdf)

<sup>viii</sup> <https://www.culturalhrc.ca/index.php/fr/IMT2019>

<sup>ix</sup> <http://talentdeleader.ca/>

<sup>x</sup> <https://kit.dmg.to/fr-ca/studies/crhc-io-les-arts-au-futur-technologies-immersives/>

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES  
DU SECTEUR CULTUREL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2020**

**CONTENU**

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DE L'EXPLOITATION	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	7
RELEVÉ DES REVENUS	11



**PARKER PRINS LEBANO**  
**Chartered Professional Accountants**  
Professional Corporation

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux membres du :

**CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil des ressources humaines du secteur culturel, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états de l'exploitation de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des ressources humaines du secteur culturel au 31 mars 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil des ressources humaines du secteur culturel conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autre point**

Les répercussions économiques négatives de la pandémie de la COVID-19 causent énormément d'incertitude. Il se peut fort bien que les revenus baissent considérablement et que l'incapacité de l'organisation de rajuster ses dépenses ait un effet négatif appréciable sur le résultat opérationnel. Les présents états financiers ne comprennent pas de rajustement ou de compte de régularisation en fonction de ces effets éventuels.

### **Incertitude significative quant à la continuité d'exploitation**

Sans modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit les projets de la direction relativement à l'incertitude appréciable qui existe par suite de l'expiration (en 2014) d'une entente de financement conclue avec le Ministère de l'Emploi et Développement social Canada (EDSC) et qui inspire d'importants doutes au sujet de la capacité de l'organisation de poursuivre ses activités. Cela ne nécessite pas une modification de notre opinion.

Nous attirons aussi votre attention sur la note 8 des états financiers, qui décrit un redressement affecté aux exercices antérieurs visant les revenus, les fonds engagés et l'actif net de l'année se terminant le 31 mars 2019. Notre opinion n'a pas changé à ce sujet.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil des ressources humaines du secteur culturel de poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ou de mettre un terme à son activité ou s'il n'y a aucune autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil des ressources humaines du secteur culturel.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont jugées significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant l'audit entier. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut comporter la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil des ressources humaines du secteur culturel.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que des informations connexes fournies par celle-ci.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de la mise en pratique par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil des ressources humaines du secteur culturel de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations sont insuffisantes, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations pourraient par ailleurs amener le Conseil des ressources humaines du secteur culturel à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Parker Prins Lebano Comptables professionnels agréés Société professionnelle  
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa, Ontario  
le 6 octobre 2020

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2020

---

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	133 315 \$	62 733 \$
Placements à court terme (note 3)	-	5 085
Débiteurs	54 273	31 662
TPS/TVH recevable	4 048	24 672
Frais payés d'avance	-	628
	<u>191 636</u>	<u>124 780</u>
<b>IMMOBILISATIONS (note 4)</b>	<u>585</u>	<u>1 462</u>
	<u><u>192 221 \$</u></u>	<u><u>126 242 \$</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	13 238 \$	27 833 \$
Retenues à la source payables	2 782	3 983
Fonds engagés (note 5 et 8)	107 425	41 873
Revenus reportés	11 992	14 433
	<u>135 437</u>	<u>88 122</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	585	1 462
Non affectés (note 8)	<u>56 199</u>	<u>36 658</u>
	<u>56 784</u>	<u>38 120</u>
	<u><u>192 221 \$</u></u>	<u><u>126 242 \$</u></u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'EXPLOITATION  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

---

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>REVENUS</b> (note 5 et 8 ; annexe 1)	<b>942 928 \$</b>	<b>1 080 531 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Amortissement des immobilisations	714	692
Cession d'immobilisations	163	-
Frais bancaires	2 070	2 152
Communications et traduction	30 921	23 441
Assurances	3 669	3 624
Programmes de stages	188 850	188 850
Honoraires d'avocats, de comptabilité et de vérification	9 038	6 800
Loyer et frais d'entreposage	5 068	5 795
Frais de bureau	1 767	6 454
Poste et messagerie	248	147
Honoraires professionnels	377 263	558 276
Salaires, bénéfices et rémunérations occasionnelles	172 092	150 342
Télécommunications	7 798	7 713
Déplacement et hébergement	<u>124 603</u>	<u>119 282</u>
	<u>924 264</u>	<u>1 073 568</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b> (note 8)	<b><u>18 664 \$</u></b>	<b><u>6 963 \$</u></b>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

---

	Investis en <u>immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIFS NETS</b>				
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 8)	1 462 \$	36 658 \$	<b>38 120 \$</b>	31 157 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (note 8)	(714)	19 378	<b>18 664</b>	6 963
ACHAT D'IMMOBILISATIONS, NET	<u>(163)</u>	<u>163</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 8)	<u>585 \$</u>	<u>56 199 \$</u>	<u><b>56 784 \$</b></u>	<u>38 120 \$</u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

---

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice (note 8)	18 664 \$	6 963 \$
Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :		
Amortissement des immobilisations	714	692
Cession d'immobilisations	<u>163</u>	<u>-</u>
	19 541	7 655
Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :		
Comptes débiteurs	(22 611)	2 720
TPS/TVH recevable	20 624	(24 241)
Frais payés d'avance	628	(628)
Comptes créditeurs	(14 595)	22 353
Retenues à la source payables	(1 201)	(3 223)
Fonds engagés (note 8)	65 552	41 873
Revenus reportés	<u>(2 441)</u>	<u>(1 125)</u>
	<u>65 497</u>	<u>45 384</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	-	(1 791)
Investissements, net	<u>5 085</u>	<u>(85)</u>
	<u>5 085</u>	<u>(1 876)</u>
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	70 582	43 508
<b>ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>62 733</u>	<u>19 225</u>
<b>ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>133 315 \$</u></u>	<u><u>62 733 \$</u></u>

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
LE 31 MARS 2020

---

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel ("le Conseil") est un organisme à but non-lucratif constitué sans capital-action le 4 octobre 1994 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le Conseil a pour mission d'entamer, de coordonner et de promouvoir la planification, la gestion, le développement et la formation en ressources humaines dans le secteur culturel. Ces états financiers présentent l'ensemble des programmes du Conseil. En tant qu'organisme à but non-lucratif, le Conseil est exempt d'impôts sur le revenu.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et ils témoignent des politiques suivantes :

### BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

### ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction du Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### CONSTATATION DES PRODUITS

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagés les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non dépensés sont comptabilisés à titre de fonds engagés au l'état de la situation financière jusqu'au terme de l'entente connexe. Les apports non dépensés à la date de terminaison de chaque entente de contribution sont remboursables au donateur.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont constatés à titre de revenus lorsque le Conseil reçoit les immobilisations. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les revenus de placements sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2020

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### IMMOBILISATIONS

L'équipement informatique est comptabilisé au coût et amorti en fonction de la durée probable d'utilisation en tenant compte de la valeur résiduelle selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 55 %.

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont amorties en utilisant un taux égal à la moitié du taux annuel.

## 3. PLACEMENTS

Le placement se composait d'un certificat de dépôts garantis portant intérêt de 1,65 % et arrivé à l'échéance en décembre 2019.

## 4. IMMOBILISATIONS

	2020		2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	1 792 \$	1 207 \$	585 \$
			1 462 \$

## 5. FONDS ENGAGÉS

	2020	2019
Patrimoine canadien et Metcalf Foundation		
Solde au début de l'exercice	14 594 \$	- \$
Apports reçus	285 803	213 183
Dépenses engagées	(271 841)	(198 589)
Solde à la fin de l'exercice	28 556	14 594
Conseil des arts du Canada		
Solde au début de l'exercice	18 858	-
Apports reçus	160 900	300 000
Dépenses engagées	(100 889)	(281 142)
Solde à la fin de l'exercice	78 869	18 858
Emploi et Développement social Canada		
Solde au début de l'exercice	8 421	-
Apports reçus	139 180	243 038
Dépenses engagées	(147 601)	(234 617)
Solde à la fin de l'exercice	-	8 421
Solde total à la fin de l'exercice	107 425 \$	41 873 \$

---

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)  
LE 31 MARS 2020

---

## 6. CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Ces états financiers ont été fondés sur l'hypothèse de la continuité d'activité. Le succès du Conseil dépend de l'obtention de fonds appréciables de sources extérieures ainsi que de ses revenus d'autofinancement. Une quantité considérable de fonds externes a été supprimée pendant l'année financière 2014. Bien que le Conseil vise à devenir autosuffisant, il cherche activement un financement de sources multiples dont le montant ne peut pas être déterminé. La direction croit que le reste des fonds du Conseil lui permettra de poursuivre ses activités pour la prochaine année financière d'après les modèles de dépenses actuels, ou plus longtemps si l'organisation révisé ses budgets des années suivantes en attendant la confirmation des futures ententes de financement.

## 7. INSTRUMENTS FINANCIERS

### OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Conseil.

Le Conseil ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

### RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels le Conseil est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

#### *Risque de crédit*

Les instruments financiers qui exposent potentiellement le Conseil à un risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est limité, étant donné que la majorité des comptes clients provient de deux départements gouvernementaux.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc le Conseil à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et placements à court terme et à s'assurer que le Conseil dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. Le Conseil établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

#### *Instruments financiers à court terme*

La juste valeur des actifs et passifs à court terme est équivalente à la valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

---

# **CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)**

**LE 31 MARS 2020**

---

## **8. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS**

Les états financiers de l'année qui s'est terminée le 31 mars 2019 ont été redressés de manière à témoigner de rajustements comptables ayant trait aux revenus, aux fonds engagés et à l'actif net. Les rajustements pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2019 ont eu pour effet cumulatif de réduire l'excédent des revenus sur les dépenses et l'actif net pour l'année de 41 873 \$. La composition des fonds engagés au 31 mars 2019 est présentée par source de fonds à la note 5.

## **9. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés en conformité avec la présentation de l'exercice courant.

# CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR CULTUREL

RELEVÉ DES REVENUS - Annexe 1  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ENTENTES CONNEXES</b>		
<i>JCT - Carrière vouée au patrimoine</i>		
Patrimoine canadien	226 000 \$	226 000 \$
<i>Littérature numérique</i>		
Conseil des arts du Canada	60 776	104 017
<i>Talent de leader (Tdl)</i>		
Patrimoine canadien et Metcalf Foundation - Tdl3 (note 8)	64 143	198 589
Conseil des arts du Canada - Tdl4	21 255	-
<i>Information sur le marché du travail</i>		
Emploi et Développement social Canada (note 8)	147 601	234 617
<i>Milieus de travail respectueux dans les arts</i>		
Conseil des arts du Canada	18 858	281 142
Patrimoine canadien	210 247	-
Communautés de langue officielle	47 000	-
Ministère de la Justice	116 773	-
	<u>912 653</u>	<u>1 044 365</u>
<b>GÉNÉRÉS PAR LE CONSEIL</b>		
Intérêts et divers	128	108
Frais d'adhésion	21 612	20 865
Ventes de produits et services	8 535	15 193
	<u>30 275</u>	<u>36 166</u>
	<u>942 928 \$</u>	<u>1 080 531 \$</u>